

THE ART NEWSPAPER

TAN FRANCE SAS, GROUPE THE ART NEWSPAPER. MENSUEL. NUMÉRO 26. JANVIER 2021

FRANCE : 7,9 € - DOM : 8,9 € - BEL/LUX : 8,9 € - CH 13,50 FS - CAN : 13,99 \$CA
PORT. CONT/ESP/IT : 8,9 € - N. CAL/S : 1150 CFP - POL./S : 1250 CFP - MAR : 92 MAD



LAURENT GRASSO

Le plasticien et vidéaste français présente dans la nef du musée d'Orsay son nouveau projet, « Artificialis »

ENTRETIEN
PAGES 8-9



RODIN-ARP

La Fondation Beyeler montre l'influence majeure d'Auguste Rodin sur la sculpture moderne et ses liens avec Jean Arp

EXPOSITION
PAGE 14



BÉKA ET LEMOINE

Les deux cinéastes ont dévoilé « Tokyo Ride », un road movie à Tokyo avec l'architecte Ryue Nishizawa au volant

HORS PISTE
PAGE 31



FRANÇOIS PINAULT OUVRE LA BOURSE DE COMMERCE

Le 23 janvier 2021 sera inaugurée la Bourse de Commerce, destinée à accueillir la Collection Pinault à Paris. Plus de vingt ans se seront écoulés depuis le premier projet de création d'un musée en région parisienne par l'homme d'affaires propriétaire de Christie's. Ancienne halle aux grains, l'édifice de la rue du Louvre a été magnifié par l'intervention du Japonais Tadao Ando, secondé par NeM/Niney et Marca Architectes, et par une restauration en profondeur de ce bâtiment historique menée sous la houlette de l'architecte en chef des Monuments historiques Pierre-Antoine Gatier. Le lieu s'inscrit symboliquement à une place centrale sur l'échiquier artistique à Paris, entre le musée du Louvre et le Centre Pompidou. L'ancien ministre de la Culture Jean-Jacques Aillagon, aujourd'hui directeur général de Pinault Collection, qui a joué un rôle majeur dans ce projet, retrace dans un entretien sa carrière, entre « vocation administrative et culturelle ».

Lire pages 16-20

LE MARCHÉ DE L'ART BRITANNIQUE APPRÉHENDÉ LE POST-BREXIT

Marchands d'art, entreprises de transport d'art et maisons de ventes aux enchères s'interrogent quant à l'impact de la sortie de l'Union européenne sur leurs activités.

Selon un sondage réalisé par notre édition internationale en décembre 2020, la paperasserie et la congestion des frontières comptent parmi les inquiétudes majeures pour le marché de l'art, alors que la période de transition du Brexit au Royaume-Uni est arrivée à son terme. « *Wait and see* », tel est le mot d'ordre chez les marchands et les *auctioneers* (commissaires-priseurs) britanniques. Certains professionnels du secteur se sont montrés plus proactifs dans leurs préparatifs en vue de la sortie du Royaume-Uni du marché unique.

Anthony Browne, président de la British Art Market Federation, qui représente les associations d'*auctioneers* et de marchands, a passé plus de deux ans à négocier avec les ministères. Les licences d'exportation, la Cites (Convention sur le commerce international des espèces menacées d'extinction) et la TVA ont été « *très largement au centre* » de ces discussions, dit-il. « *Des dispositions ont été mises en place pour clarifier le fonctionnement du système fiscal transfrontalier, mais il est évident qu'un non-accord affectera ce résultat. C'est l'impon-*

dérable. » La plupart des transactions du marché de l'art ne sont pas soumises à des tarifs spéciaux d'import-export, bien que les pays de l'Union européenne (UE) facturent de la TVA à l'importation sur les œuvres provenant de l'extérieur.

Le problème central est l'augmentation de la paperasse liée à l'entrée des marchandises dans l'UE. Les grandes entreprises disposant d'une infrastructure pour l'emballage et l'expédition vers et depuis des pays extérieurs à l'UE, tels que les États-Unis et la Chine, peuvent absorber une partie de ces

coûts supplémentaires. Selon Victor Khureya, directeur des opérations de l'expéditeur spécialisé Gander & White, qui s'adresse aux clients privés et aux restaurateurs, mais aussi aux acteurs du marché, « *la plupart des gens à qui nous avons parlé sont prêts pour le pire scénario. Tout ce qui est mieux est un bonus.* » Craig Davies et Catherine Thompson, associés du cabinet comptable Rawlinson & Hunter, affirment que les formalités d'expédition entraîneront plus de bureaucratie et de dépenses, rendant certains prix prohibitifs. Attirés par un taux de TVA préférentiel, les collectionneurs privés de pays membres de l'UE achètent auprès de marchands britanniques. Ils peuvent importer

des œuvres d'art à un taux réduit de 5 % dans certains pays de l'UE. Helen Carless, présidente de la Society of Fine Art Auctioneers and Valuers, explique que son organisation fournit à ses membres un document d'information qui apporte des éclaircissements indispensables sur la TVA et les dispositions tarifaires.

Christopher Battiscombe, le directeur général de la Society of London Art Dealers, qui a organisé un séminaire de dernière minute avec d'autres associations en décembre, conclut avec optimisme : « *Je suis convaincu que le marché de l'art britannique traversera tout cela sans trop de dommages durables.* »

IVAN MCQUISTEN

Événement

DE L'ÎLE SEGUIN À LA BOURSE DE COMMERCE : LA COLLECTION PINAULT S'INSTALLE ENFIN À PARIS

Jean Tibéri en avait rêvé, Anne Hidalgo l'a fait : à Paris, un musée abritant la collection d'art contemporain de François Pinault ouvrira le 23 janvier 2021, au terme d'un processus qui aura connu de multiples rebondissements.

Le 4 septembre 2000, après avoir trouvé un accord, Louis Schweitzer, le patron de Renault, Jean-Pierre Fourcade, maire de Boulogne-Billancourt, et François Pinault présentaient à la ministre de la Culture d'alors, Catherine Tasca, le projet de construction d'un musée destiné à accueillir la collection de l'homme d'affaires sur l'île Seguin. Un concours d'architecture est lancé, comme pour les grands travaux régaliens, qui réunit Manuelle Gautrand, Steven Holl, Rem Koolhaas, MVRDV, Dominique Perrault et Tadao Ando. C'est ce dernier qui

remporte la compétition, comme François Pinault l'annonce lui-même le 25 octobre 2001 au siège de Christie's à Paris, où les différents projets sont exposés au public.

DE BOULOGNE À VENISE

Peu à peu, le futur musée prend forme : le permis de construire, déposé le 13 novembre 2003, fait apparaître une surface totale de 33 000 m², dont environ 16 000 m² d'espace d'exposition. Le 15 juin 2004, c'est au tour de l'exposition inaugurale d'être dévoilée, consacrée à Jeff Koons – « *la plus grande rétrospective de son œuvre jamais organisée* », indique le communiqué de presse publié par la « Fondation Pinault ». Le directeur est enfin annoncé le 13 septembre 2004, en la personne de Philippe Vergne,



François Pinault au Palazzo Grassi, à Venise, en avril 2018. © Luc Castel

après avoir quitté la Rue de Valois le 30 mars 2004 et être devenu conseiller du grand collectionneur, lui apporte sur un plateau une alternative crédible, le Palazzo Grassi à Venise. En juin 2004, le maire de la ville italienne propose en effet à l'ancien ministre français de la Culture de prendre la direction de ce lieu majeur d'exposition dont Fiat souhaite se séparer après la disparition de Gianni Agnelli en 2003. Jean-Jacques Aillagon accepte, « *en indiquant toutefois que [sa] décision prendrait effet seulement lorsque la nouvelle propriété de Grassi serait stabilisée* », nous avait-il déclaré un an plus tard. En avril 2005, François Pinault acquiert le Palazzo Grassi

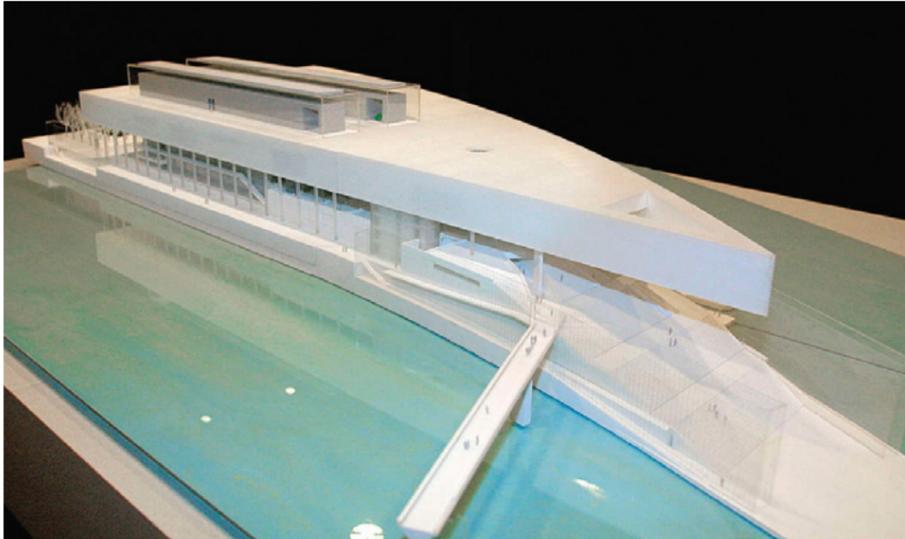
conservateur français qui fait alors carrière aux États-Unis. Tout est prêt pour que la collection Pinault s'arrime sur l'île Seguin. Mais les multiples retards, liés à la dépollution d'un sol qui a accueilli pen-

dant des années les usines Renault de construction automobile et aux recours d'associations de riverains, conduiront progressivement à la remise en cause du projet. D'autant plus que Jean-Jacques Aillagon,

Bourse de Commerce –
Pinault Collection.

© Tadao Ando Architect & Associates,
Niney et Marca Architectes, Agence Pierre-
Antoine Gatier. Photo Patrick Tourneboeuf





pour 29 millions d'euros. Le projet, explique-t-on, a changé de nature, le milliardaire désirant créer plusieurs antennes en Europe pour accueillir sa collection.

Cependant, l'avenir du musée de Boulogne, dont le coût est estimé par certains à 150 millions d'euros, semble de plus en plus incertain, au point que *Le Journal des arts* titre son édition du 29 avril 2005 : « François Pinault a-t-il renoncé à l'île Seguin ? » Le 9 mai 2005, l'homme d'affaires fait paraître une tribune dans *Le Monde*, intitulée « Île Seguin, je renonce ». « Je ne veux faire ici le procès de personne, mais je dois constater que je n'ai plus la patience de persévérer dans le projet de doter la France du musée conçu par Tadao Ando », écrit François Pinault, alors que la Sérénissime lui a déroulé le tapis rouge. « Venise n'est ni le refuge d'une passion déçue ni un pis-aller. C'est dans le meilleur de la tradition de cette ville un point de départ et l'espérance de nombreuses aventures », affirme-t-il. Le projet change évidemment de nature, mais s'inscrit aussi davantage dans le débat international, devenant un lieu incontournable de cette ville qui accueille tous les deux ans pour sa Biennale les plus importants acteurs mondiaux de l'art. Moins d'un an après sa tribune, François Pinault inaugure « son » Palazzo Grassi réaménagé par Tadao Ando, le 29 avril 2006, lors d'un vernissage et d'une fête grandiose comme la Cité des Doges n'en a plus connu depuis des décennies. S'y pressent les capitaines d'industrie, stars en tous genres et acteurs du milieu de l'art. L'exposition, titrée non sans une pointe d'ironie « Where are we going? Un choix d'œuvres de la collection François Pinault », présente pour la première fois les trophées d'un ensemble jusqu'alors gardé secret et qui a alimenté bien des fantasmes. Dorénavant, c'est à Venise que s'écrit la destinée de cette collection exceptionnelle, un tropisme accentué par l'adjonction en 2009 – la mairie ayant fait le choix, en avril 2007, du programme porté par François Pinault face à la puissante Solomon R. Guggenheim Foundation – de la Punta della Dogana, elle aussi aménagée par Tadao Ando. Le pavillon breton peut flotter sur la lagune, mais l'ambition du projet la dépasse largement.

À partir de 2006, la collection de François Pinault se déploie selon trois axes : une activité muséale à Venise, des expositions « hors les murs » et des initiatives en faveur de la création artistique et de la promotion de l'histoire de l'art. S'y inscrivent peu à peu : le programme du Teatrino de Palazzo Grassi, auditorium inauguré en 2013 ; la résidence d'artistes de Lens conçue par NeM/Niney et Marca Architectes, ouverte en 2016 ; une luxueuse revue semestrielle, *Pinault Collection*, lancée en octobre 2013 ; et le prix Pierre Daix, qui distingue chaque année un ouvrage d'histoire de l'art moderne ou contemporain.

Projet de Tadao Ando pour la Fondation Pinault sur l'île Seguin. © D.R.

L'IDÉE PERSISTANTE D'UN LIEU PARISIEN

Malgré l'échec du projet de l'île Seguin et toute sa charge symbolique, la collection Pinault n'a pas pour autant déserté la France. À partir de 2007, une série d'expositions centrées sur les œuvres acquises par le milliardaire est organisée dans l'Hexagone. Un an et demi après l'ouverture du Palazzo Grassi, Le Tripostal, à Lille, accueille « Passage du temps » (2007-2008), avant « Qui a peur des artistes ? » (2009) au Palais des arts et du festival de Dinard, ville où François Pinault possède une résidence. Dunkerque propose ensuite « L'Art à l'épreuve du monde » au Depoland en 2013. La même année, la collection est présentée pour la première fois à Paris, à La Conciergerie, à l'invitation du Centre des monuments nationaux, sous le titre « À triple tour ». Puis Rennes prendra le relais, avec « Debout » en 2018, avant le binôme « Au-delà de la couleur, le noir et le blanc dans la collection Pinault » et « La Couleur crue », prévu à l'été 2020, mais reporté à 2021 à cause de la pandémie. Le musée des Beaux-Arts de Rouen a aussi proposé en 2019-2020 « So British ! 10 chefs-d'œuvre de la collection Pinault ».

« Ce bâtiment répondait à l'ambition de centralité qui animait très fortement le désir de François Pinault de faire un musée en France. »

En parallèle, l'idée d'ouvrir un lieu d'exposition permanent pour la collection Pinault à Paris suit son chemin. Plusieurs sites sont visités dans la capitale, à l'exemple de l'hôtel de Coulanges, dans le 4^e arrondissement, considéré comme « trop petit » par Jean-Jacques Aillagon, aujourd'hui directeur général de Pinault Collection. À travers les deux sessions de la consultation « Réinventer Paris » à partir de novembre 2014, la Ville de Paris lance un appel d'offres pour faire vivre un certain nombre de ses sites. « Parfois, c'était trop loin ou mal desservi par les transports en commun. Aucune des hypothèses intermédiaires qui ont pu être examinées n'a jamais totalement convaincu François Pinault. Nous sommes allés à plusieurs reprises visiter des bâtiments ensemble, parfois il a hésité, mais cela ne répondait pas complètement à l'idée qu'il se faisait de la création d'un musée à Paris », témoigne Jean-Jacques Aillagon.

Finalement, le 27 avril 2016, la grande nouvelle est dévoilée. Lors d'une conférence de presse à l'Hôtel de ville de Paris, la maire Anne Hidalgo, tout sourire, annonce en présence de François Pinault, de son fils François-Henri et de son petit-fils François, que le musée



de l'homme d'affaires ouvrira à la Bourse de commerce, cette grande rotonde que l'on avait presque oubliée et que le réaménagement des Halles a remplacée sur la carte. « Ce bâtiment répondait à l'ambition de centralité qui animait très fortement le désir de François Pinault de faire un musée en France. Entre 2005 et aujourd'hui, il est vrai que l'on nous a souvent proposé des terrains, des bâtiments à réinvestir ici ou là, mais aucun n'a jamais convaincu François Pinault, parce qu'il tenait à affirmer la possibilité pour l'art contemporain d'exister entre le Louvre et le Centre Pompidou », déclare aujourd'hui Jean-Jacques Aillagon.

Le lieu correspondant à ces critères, c'est bien la Bourse de commerce, mais elle était occupée par la Chambre de commerce et d'industrie région Paris Île-de-France (CCIR)

Bourse de Commerce — Pinault Collection.

© Tadao Ando Architect & Associates, Niney et Marca Architectes, Agence Pierre-Antoine Gatier.
Photo Patrick Tourneboeuf

depuis 1949. En janvier 2015, elle devient disponible comme par miracle, après la décision de la CCIR de la quitter et la fin de l'exclusivité sur le bâtiment dont avait bénéficié un projet de musée d'art contemporain américain, le Moca Paris, qui n'a pas trouvé à se financer. Très vite, le 30 mars, une visite de l'édifice est organisée par Jean-Louis Missika, adjoint à la maire de Paris chargé de l'urbanisme et de l'architecture, à laquelle participent notamment François Pinault et Jean-Jacques Aillagon. La Collection Pinault-Paris commande aussitôt des études patrimoniales à l'architecte

Galerie Max Hetzler Berlin | Paris | London



Z-AC1820, 2018, huile sur toile, 200 x 250 cm. Photo : Yang Chao Photography Studio, Beijing

Zhang Wei

5 février – 13 mars 2021
57, rue du Temple, 75004 Paris maxhetzler.com

Événement

en chef des Monuments historiques Pierre-Antoine Gatier, et de faisabilité au groupe d'ingénierie Setec. Celles-ci, rendues en mai 2015, confirment l'intérêt du bâtiment et estiment la conversion de la Bourse de commerce en espace d'exposition à 50 millions d'euros. S'engagent alors de longues et parfois difficiles négociations entre la Mairie de Paris et la CCIR. La situation se déblocquera finalement en 2016, grâce à un accord sur le relogement des personnels de la Chambre de commerce et d'industrie dans un immeuble situé 11, rue Léon-Jouhaux, dans le 10^e arrondissement, dont la Ville était propriétaire.

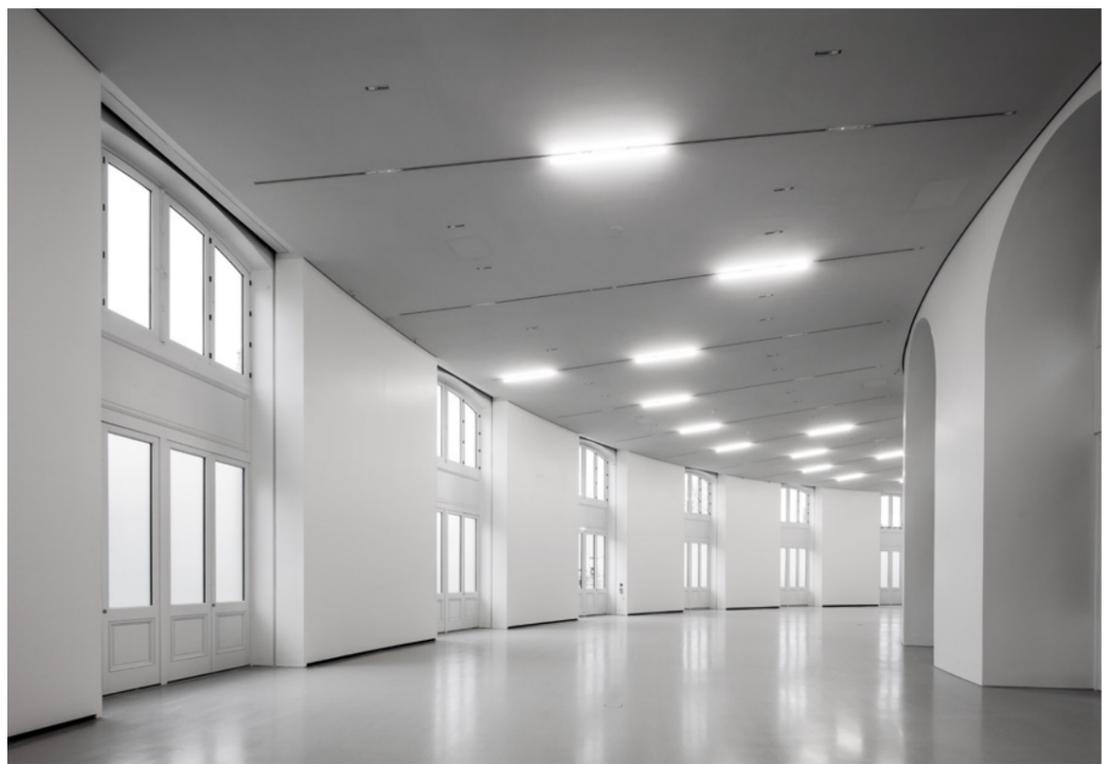
Par ce projet parisien, la collection Pinault achève symboliquement un cycle avec Tadao Ando : après le carré à Palazzo Grassi et le triangle de la Punta della Dogana, l'architecte japonais intervient dans un cercle à la Bourse de commerce.

La nouvelle destination de la Bourse de commerce peut donc être annoncée, le 27 avril 2016, lors de la conférence de presse où sont aussi dévoilés les architectes du projet : les fidèles Tadao Ando et NeM/Niney et Marca, mais également Pierre-Antoine Gatier pour les aspects patrimoniaux. Le Conseil de Paris approuve le montage de l'opération lors d'un vote le 6 juillet 2016. Le transfert de propriété est conclu

sur la base d'un montant global de 86 millions d'euros. La Mairie de Paris rachète la Bourse de commerce pour 63 millions d'euros et verse à la CCIR 23 millions d'euros, qui constituent « une indemnité de reconstitution de service public, pas une indemnisation des investissements réalisés », comme l'a déclaré à l'AFP l'Hôtel de ville, qui, en échange, cède deux immeubles à la CCIR pour 86 millions d'euros. Un bail emphytéotique administratif de cinquante ans est accordé à la société Collection Pinault-Paris. Il prévoit une redevance initiale de 15 millions d'euros hors taxes, à laquelle s'ajoute une redevance annuelle fixe de 60 000 euros hors taxes à compter de la troisième année du bail et une redevance annuelle additionnelle variable, égale à 5 % du chiffre d'affaires hors taxes réalisé chaque année, au-delà d'un montant de 3,5 millions d'euros (cette dernière étant estimée par la Mairie à environ 180 000 euros par an). Le 2 janvier 2017, l'immeuble de la Bourse de commerce est libéré par la Chambre de commerce et d'industrie. Dans la foulée, les clés du bâtiment sont remises à la Collection Pinault-Paris.

DU CARRÉ AU CERCLE

Les opérations sont alors rondement menées. Le permis de construire est obtenu en mai 2017 et le chantier démarre l'été suivant. Dans cet édifice historique, comme pour le projet de François Pinault au Palazzo Grassi, sont associées une dimension patrimoniale et l'écriture architecturale contemporaine. « Le bâtiment témoigne, par sa forme générale, des



utopies de la fin du XVIII^e siècle, par la couverture métallique, du début de l'architecture industrielle parce que cette coupole a été dessinée par Jacques Ignace Hittorff, et, par son système ornemental réalisé pour l'Exposition universelle de 1889, de l'emphase décorative de l'architecture éclectique de la fin du XIX^e siècle. C'est un bâtiment témoin qui atteste de plusieurs étapes de l'architecture à Paris », souligne Jean-Jacques Aillagon. Par ce projet parisien, la collection Pinault achève aussi symboliquement un cycle avec Tadao Ando : après le carré au Palazzo Grassi et le triangle de la Punta della Dogana, l'architecte japonais intervient dans un cercle à la Bourse de Commerce. Au centre de cette ancienne halle au blé qui retrouve son état de 1889, il place un cylindre

Bourse de Commerce — Pinault Collection © Tadao Ando Architect & Associates, Niney et Marca Architectes, Agence Pierre-Antoine Gatier. Photos Patrick Tourneboeuf (en haut)/Maxime Tétard, studio Les Graphiquants, Paris (ci-contre)/Vladimir Partalo (ci-dessous)

en béton de 9 mètres de haut qui redéfinit l'espace. Au-dessus est restauré le cycle de peintures évoquant l'histoire du commerce entre les cinq continents : *Les Quatre Points cardinaux* d'Alexis-Joseph Mazerolle, *La Russie et le Nord* de Désiré-François Laugée, *L'Amérique* d'Évariste-Vital Luminais, *L'Asie et l'Afrique* de Victor-Georges Clairin et *L'Europe* de Marie-Félix Hippolyte-Lucas.

Réaménagé, restauré, magnifié, l'édifice devient un écrin de premier choix pour la collection réunie par l'homme d'affaires. Un ensemble qui s'est d'ailleurs considérablement étoffé au fil des ans, d'abord estimé autour de deux mille cinq cents œuvres au moment du projet de l'île Seguin pour atteindre le nombre gigantesque de dix mille pièces aujourd'hui. À la Bourse de Commerce, les expositions se déploieront dans dix espaces distincts, le bâtiment de 10 500 m² offrant une surface accessible au public de 6 800 m². Les équipements, outre le restaurant, comprennent un auditorium de deux

cent quatre-vingt-quatre places et une *Black box* aménagée pour accueillir des vidéos, dont la collection Pinault est riche. La programmation parisienne sera conçue en tenant compte des expositions proposées sur la lagune. « Notre souci, c'est naturellement de nous incarner complètement à Paris, mais de continuer notre engagement à Venise, de faire en sorte que chacun des deux sites ait sa personnalité, mais que l'ensemble marche dans la même direction », déclare Jean-Jacques Aillagon.

Au moment de l'ouverture de la Bourse de Commerce, prévue le 23 janvier, après le report de la première date – juin 2020 – à cause de la pandémie de coronavirus, plus de vingt ans se seront écoulés depuis les premières velléités de l'homme d'affaires. François Pinault aura enfin trouvé le lieu idoine, au cœur de la capitale, pour permettre à un large public d'accéder à l'une des plus importantes collections d'art contemporain au monde. Et marquer la ville de son empreinte.

PHILIPPE RÉGNIER

